



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 14 JUIN 2022**

Le mardi 14 juin à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-MONTAN, dûment convoqué le 10 juin 2022, s'est réuni en séance publique à la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Christophe MATHON, Maire.

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 19
- présents : 16
- votants : 19

**Présents :** Mireille AUBERT - Roxane BOYER - Marie CASAMATTA - Michel DROUARD - Vincent DUMATRAS - Stéphanie ELDIN - Anaïs ISABEL - Lucas JULIARD - Didier LENFANT - Jean-Claude MARTIN - Christophe MATHON - Laure MURPHY - Sébastien PETITJEAN - Viviane PEYRARD - Angélique ROSSI - Gino STACCIOLI

**Présent(s) avec droit de vote :** Michel DROUARD (procuration de Marion ARMAND)  
Angélique ROSSI (procuration de Carlos DOS SANTOS)  
Stéphanie ELDIN (procuration de Roland RIEU)

**Excusé(s) :** -

Madame Viviane PEYRARD est élue secrétaire de séance

**TABLEAU DES VOTES**

	Unanimité	Contre	Abstention
<b>1 - URBANISME</b>			
Cession foncière de la parcelle cadastrée AK253 sise Lou Muret	X		
<b>2 - GESTION DU CHÂTEAU</b>			
1. Convention de coréalisation	X		
2. Tarification 2022	X		
<b>3 - FINANCES COMMUNALES</b>			
1. Subvention exceptionnelle - Quad Id'Ile	X		
2. Subvention exceptionnelle - APEL Ecole Sainte Claire	X		
<b>4 - PERSONNEL COMMUNAL</b>			
1. Service technique : Création d'un poste d'Adjoint Technique à Temps Complet afin de nommer l'agent en place.	X		
2. Service Scolaire : Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle à Temps Non Complet à de 24h40 minutes afin de nommer l'agent en place dans le cadre de l'avancement de grade suite à la réussite de l'examen.	X		
<b>5 - JURYS D'ASSISES 2023</b>	Point non soumis à délibération		

	Unanimité	Contre	Abstention
<b>6 - DIVERS</b>			
1. Règlement intérieur des services Périscolaires : Proposition du nouveau règlement intérieur du service périscolaire	X		
2. Fêtes Nocturnes de Grignan : Autoriser l'encaissement des règlements par chèque des places et le paiement de la facture	X		
3. Antenne Télécom : Point sur la situation	Point non soumis à délibération		
4. Communauté de Communes DRAGA <u>POINT RAJOUTÉ</u>			
4a. Convention d'OPAH-RU 2022-2027 - Approbation	X		
4b. Règlement d'opération façades 2022-2027 - Approbation	X		
4c. Convention relative au versement des subventions de l'OPAH-RU et de l'opération façades 2022-2027 - Approbation	X		
5. Maison de santé : Résiliation de bail - Ostéopathe <u>POINT RAJOUTÉ</u>	X		

Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h25.

La Secrétaire de Séance,  
Viviane PEYRARD

Le 27 juin 2022

